


COMMENT OBTENIR UNE ATTESTATION DE REUSSITE DE DIPLÔME



BACCALAUREATS (GENERAL / TECHNOLOGIQUE / PROFESSIONNEL)

En consultant la plateforme du ministère de l'éducation nationale :

<https://diplome.gouv.fr>

→ Etape 1 : Vérifier si votre diplôme est disponible (Académie de la Nouvelle Calédonie – Diplôme concerné – Session)	
* <u>OUI</u>	* <u>NON</u>
Le diplôme est disponible selon l'académie et la session	La session ne figure pas. Renseigner le « <u>formulaire de demande</u> » (sur le site du Vice rectorat-Examens) et adresser le
→ Etape 2 : Créer un compte <i>Attention</i> Mentionner le nom et les prénoms tels qu'ils apparaissent sur le diplôme	à sec.ve-e-c@ac-wf.wf  Pièce d'identité obligatoire



CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE / DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
CERTIFICAT d'APTITUDE PROFESSIONNELLE / BREVET D'ETUDE PROFESSIONNELLE

En envoyant le « formulaire de demande » (disponible sur le site du Vice rectorat) dûment rempli à cette adresse :

sec.ve-e-c@ac-wf.wf

Copie de la pièce d'identité



Attestation délivrée qu'une fois